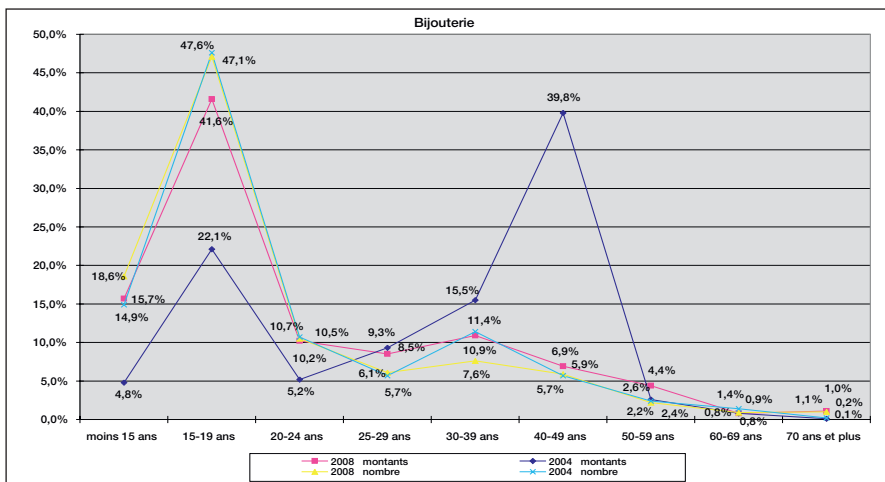
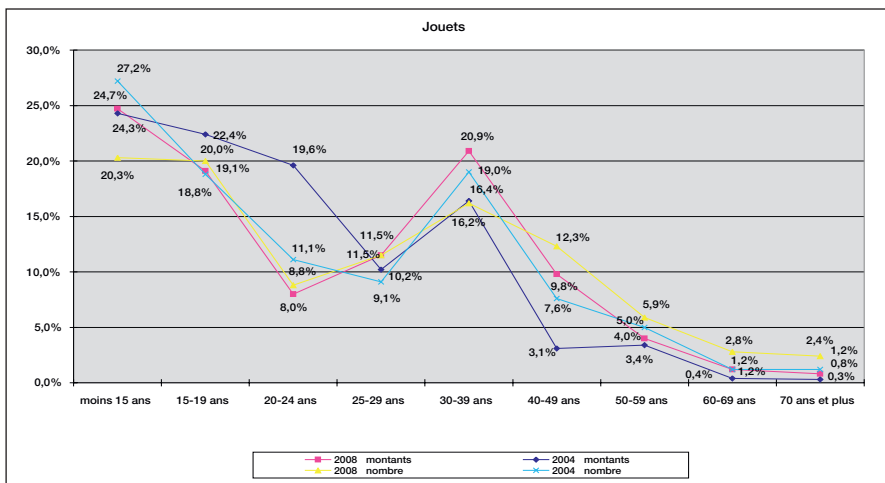
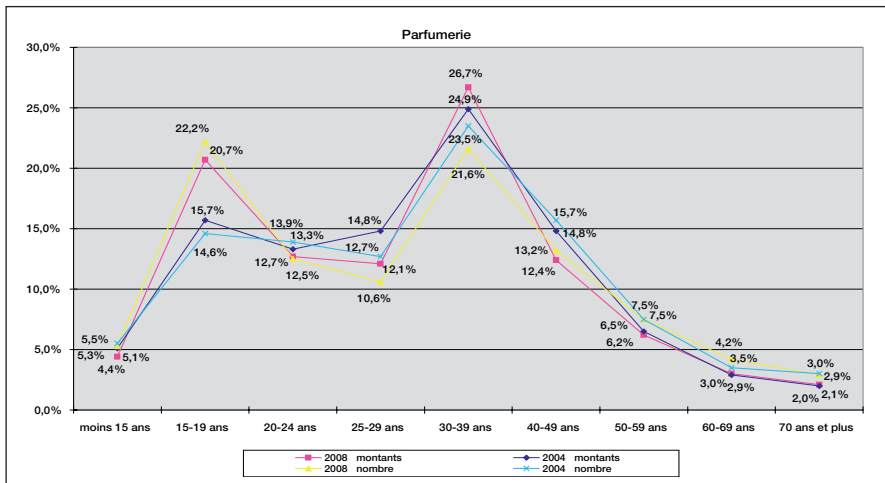


Dossier Sécurité

Evolution des vols dans les magasins



Dans le cadre de son programme de publication de statistiques, **Prévention et Sécurité**, organisme de lutte contre les vols dans les magasins, réalise tous les deux ans une importante étude comparative de l'évolution des vols commis au cours des cinq années écoulées dans les magasins affiliés, lesquels représentent une surface de vente globale de quelque 1.263.000 m².

La dernière étude a porté sur quelque 106.804 constats de vols représentant 335.623 articles dérobés, pour une valeur globale supérieure à 3,7 millions d'euros.

Cette étude analytique constitue une approche en profondeur des données relatives à ces vols et aide les entreprises à développer leur stratégie de lutte contre ce fléau. Dans le présent article, nous présentons quelques graphiques extraits de ce volume de quelque 366 pages. Ils présentent, pour six catégories d'articles, l'évolution des vols au cours des cinq années prises en considération, selon leur montant et selon leur nombre, exprimés en pourcentages en fonction des classes d'âge auxquelles appartenaient les voleurs. Le recouplement de ces variables permet d'intéressantes conclusions.

En ce qui concerne les articles de **parfumerie**, on constate notamment que les vols des 15 à 19 ans ont représenté 20,7 % du montant global des vols commis dans cette catégorie d'article au cours de l'année la plus récente, contre 15,7 % cinq années plus tôt. On relève que le montant des vols commis par les 30 à 39 ans a aussi augmenté de 24,9 % à 26,7 %.

Les données relatives aux vols de **jouets** confirment que les jeunes de moins de

Comparaison de la répartition des vols, selon leur montant et selon leur nombre, par classes d'âge

15 ans sont responsables à concurrence de 24,3 % du montant des vols dans cette catégorie d'articles, auxquels il faut ajouter les 22,4 % des 15 à 19 ans.

La **bijouterie** est tout spécialement exposée aux vols commis par les plus jeunes. On constate cependant que si les 15 à 19 ans ont commis au cours de la dernière année étudiée 47,1 % des actes de vols dans cette catégorie d'articles, ceux-ci ont représenté, en valeur, 41,6 % du montant global des vols de bijouterie au cours de cette année. Les jeunes volent donc beaucoup d'articles de bijouterie, mais des articles de moindre valeur.

Pour les **articles de sport**, on notera deux classes d'âge particulièrement dangereuses : les 15 à 19 ans et les 30 à 39 ans, avec une progression des actes de vol commis par les plus jeunes, qui représentent désormais 22,2 % du montant global des vols dans cette catégorie d'articles, contre 19,4 % cinq années plus tôt.

Quant aux vols d'**articles de bricolage**, ils se caractérisent par une croissance constante jusqu'à la classe des 30 à 39 ans et traduit très bien l'intérêt pour ces articles en fonction de l'âge de la population concernée. Mais le montant des vols commis par les 20 à 24 ans augmente tandis que celui des vols commis par les 30 à 39 ans diminue.

Enfin, la dernière catégorie de produits retenue dans le cadre de cet article est celle des **produits pour animaux**. Les courbes montrent un pic important pour les 30 à 39 ans, mais aussi une part assez significative, bien qu'en régression, pour les 60 à 69 ans.

L.-F. W.

